

----- Courriel original -----

Objet: avis CSE fusion ABCJ

Date: 2024-11-01 09:22

De: Alexandre <jeunesse-margencel@associationbcj.fr>

À: Vincent Ségaud <directeur@associationbcj.fr>

Bonjours Vincent,

Après étude du dossier de fusion précédemment transmit je me permet d'apporter mon avis. Après étude du document, il ne semble pas y avoir de point noir vis à vis des salariés. Cependant 1 éléments reste en suspend dans ce document à savoir :

Le cumul des congés, est ce que les jours accumulés sont maintenus après la fusion ou est ce que les salariés reparte à 0 ?

En vous souhaitant une bonne continuation et bonne chance pour la fusion